

Le candidat doit démontrer, à travers les éléments qu'il produira, ses capacités et compétences par rapport aux critères de sélection des offres et ses engagements contractuels pour la réalisation des prescriptions techniques

Acheteur public	Objet de la consultation
Syctom, Agence métropolitaine des déchets ménagers 86, rue Regnault 75013 PARIS Téléphone : 01 40 13 17 00 Courriel : marchespublics@syctom-paris.fr Profil acheteur : http://www.maximilien.fr/	Consultation n° : 26032 ACCOMPAGNEMENT DU SYCTOM AU DIAGNOSTIC DE SON ORGANISATION ET EN APPUI A LA CONDUITE DU CHANGEMENT

L'opérateur économique présentera, un **mémoire technique** tels les attendus énoncés ci-après :

1. Enjeux de la mission dans le contexte actuel du Syctom et approche stratégique proposée (critère B.1)

Le candidat présente :

- sa compréhension du contexte et des enjeux de la mission ;
- les principaux facteurs de réussite et risques identifiés ;
- sa perception des enjeux organisationnels, managériaux et stratégiques de la mission.

2. Méthodologie d'intervention, association des acteurs et calendrier prévisionnel (critère B.2)

Le candidat décrit :

- la méthodologie envisagée pour conduire le diagnostic ;
- la méthodologie envisagée pour l'élaboration des scénarios d'évolution ;
- les modalités de construction de la feuille de route ;
- les modalités envisagées pour la conduite du changement et la phase optionnelle.

Le candidat précise également :

- les modalités d'association des parties prenantes ;
- les modalités de concertation qu'il propose ;
- le calendrier prévisionnel d'intervention.

Exemples de livrables

Le candidat joindra :

- un exemple de livrable représentatif de la phase 1 ;
- un exemple de livrable représentatif de la phase 2 ;
- un exemple de livrable représentatif d'une mission de conduite du changement ou d'accompagnement à la transformation.

Ces documents peuvent être annexés au mémoire technique.

3. Equipe projet et compétences mobilisées aux enjeux de la mission (critère B.3)

Le candidat présente :

- la composition de l'équipe projet avec CV des intervenants mobilisés ;
- le rôle de chacun des intervenants et l'articulation entre les différents profils ;

- le chef de mission identifié pour l'exécution du marché (ses références significatives, son rôle dans la mission, son niveau d'implication prévisionnel ...)
- les compétences mobilisées au regard des objectifs de la consultation ;
- les références les plus significatives de l'équipe affectée à la mission.

Au niveau des moyens humains :

Le chef de mission devra justifier d'une expérience confirmée dans la conduite de missions d'audit organisationnel et de transformation des organisations publiques.

4. Moyens humains et organisationnels mobilisés pour l'exécution de la mission (critère B.4)

Le candidat présente :

- les moyens humains affectés à la mission ;
- les modalités de pilotage de la mission ;
- les modalités de suivi (dont la gestion des risques et des aléas d'exécution) et le reporting ;
- les dispositions mises en œuvre pour assurer la continuité de service et la stabilité de l'équipe projet.

La cohérence et le dimensionnement des moyens humains et organisationnels sera également jugé sur la base de la mobilisation des différents types d'intervenants traduite dans la DPGF de la tranche ferme du marché.

5. Mesures environnementales proposées pour l'exécution de la mission (critère environnemental)

Le candidat décrit les mesures qu'il entend mettre en œuvre afin :

- de limiter l'impact environnemental des déplacements ;
- de réduire les impressions et flux documentaires inutiles ;
- de favoriser l'usage de modalités de travail et d'outils collaboratifs adaptés à une exécution sobre de la mission.

Au niveau du mémoire environnemental, :

Le chef de mission devra justifier des mesures proposées par le candidat pour réduire l'impact environnemental de l'exécution de la mission (déplacements, organisation des réunions, sobriété documentaire et numérique, méthodes de travail).

Il est demandé au candidat de fournir, dans la mesure du possible, des CV détaillés.

En cas de candidature en groupement :

Ce mémoire comprendra la présentation précise de l'organisation retenue pour l'organisation du groupement, la répartition détaillée des prestations entre les membres du groupement, la gestion des différentes ressources dans le cadre du groupement.

En cas de sous-traitance, le soumissionnaire précisera la part des prestations et les ressources portées par la sous-traitance et transmettra le DC4 associé complété des indications techniques et financières utiles au contrôle.